

Objectifs

Le service de la Mission Institutionnelle assure les fonctions suivantes :

- Appui au Conseil d'Administration dans la mise en œuvre des missions dévolues à l'UDAF au titre du Code de l'Action Sociale et des Familles :
 - Défense des intérêts matériels et moraux des familles,
 - Représentation des familles.

Le service assure dans ce cadre la préparation et l'exécution des décisions prises par le Conseil d'Administration.

- Suivi du fonctionnement associatif et du respect des obligations, légales, réglementaires, statutaires.

Le service est garant du bon fonctionnement statutaire et administratif, de la circulation de l'information tant en direction des instances internes, que de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) notamment.

Dans l'exercice de ces missions, le service est en relation :

- Au plan interne : Conseil d'Administration, Associations Familiales membres de l'Assemblée Générale, représentants de l'UDAF ;
- Au plan externe : administrations et collectivités locales, organismes et associations dans les secteurs d'intervention de l'UDAF (logement, consommation, sécurité sociale...).

Le service de la Mission Institutionnelle intervient en coordination étroite avec la Direction générale de l'UDAF.

Le service est composé de :

- Un Directeur (à temps partagé)
- Une assistante (à temps partagé)
- Une référente « mission institutionnelle » à temps partiel

En 2018, le service a accueilli une stagiaire (1 jour) dans à l'occasion de l'opération « un jour, un métier en action » dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

Eléments statistiques

L'Assemblée Générale statutaire a été réunie le 18 juin 2018.

Elle a procédé par élection au renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

L'Assemblée a approuvé les rapports statutaires : rapport d'activité et rapports financiers et a procédé à la désignation des Commissaires aux comptes agréés pour un mandat de 6 ans.

L'Assemblée Générale a été suivie de la présentation du bilan d'étape du Projet associatif adopté en 2017.

Le Conseil d'Administration de l'UDAF s'est réuni les 17 janvier, 14 mars, 25 avril, 30 mai, 20 juin, 12 septembre, 24 octobre, 12 décembre.

La commission de contrôle interne a été réunie :

- le 22 février pour le contrôle annuel des listes d'adhérents des associations familiales (Compte rendu au Conseil d'Administration le 14 mars).
- Le 16 mai pour le contrôle de la validité des candidatures exprimées en vue du renouvellement partiel du Conseil d'Administration (élection et désignations) et la constitution des bureaux de vote et de dépouillement du scrutin pour l'Assemblée Générale (Compte rendu au Conseil d'Administration le 30 mai).
- Le 12 septembre pour émettre un avis sur les demandes d'adhésion des associations Familles Rurales « Chemins de Parents » à HARGARTEN AUX MINES et de CHATEL SAINT GERMAIN.
- Le 19 octobre à l'occasion de la réunion de restitution du contrôle administratif réalisé par l'UNAF.

Financeurs

Les missions dites institutionnelles attribuées aux UDAF font l'objet d'un financement spécifique par l'intermédiaire d'un fonds dédié : le « Fonds Spécial ».

La dotation annuelle est divisée en deux parts : la part 1 pour le fonctionnement et la mise en œuvre des missions institutionnelles, la part 2 qui est spécifiquement dévolue au financement des actions conventionnelles.

Faits marquants

1. Conférence départementale des Mouvements Familiaux

La Conférence a été réunie pour avis le 12 mars sur la répartition des postes d'administrateurs désignés au Conseil d'Administration.

Cette réunion a fait suite à l'agrément de la Fédération des Associations Familiales Protestantes et à leur demande d'intégrer « de droit » le Conseil d'Administration par la désignation.

2. *Le Conseil d'Administration*

Les principaux points abordés par le Conseil d'Administration en 2018 sont les suivants :

a) *Suivi budgétaire*

Présentation et adoption des comptes administratifs 2017 - MJPM, MAJ, AGBF, CHE, CHRS, siège le 25 avril. Intervention de Madame JOANNES, Directrice du service financier et comptable.

Arrêt des comptes annuels 2017. Intervention de Madame JOANNES, Directrice du service financier et comptable, intervention de Monsieur MORELLI Commissaire Aux Comptes (CAC). Validation par le Conseil d'Administration de l'arrêt des comptes et du résultat 2017 (30 mai).

Présentation du budget prévisionnel 2018 (30 mai).

Présentation par Madame SCHOONEMAN, Directrice générale et Madame JOANNES, Directrice financière et comptable puis adoption des propositions budgétaires 2019 relatives aux services sous la tutelle de l'Etat : siège, Centre d'Hébergement Eclaté (CHE) de Forbach, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) de Sarreguemines, Aide à la Gestion du Budget Familial (AGBF) ; (24 octobre).

Il est à souligner que les propositions budgétaires des services Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM) et Mesures d'Accompagnement Judiciaire (MAJ) ont été présentées en 2019 du fait de la réforme survenue en 2018

b) *Gestion administrative*

(1) *Contrôle administratif de l'UNAF*

Un contrôle du fonctionnement administratif de l'UDAF par la Présidente de la Commission de Contrôle de l'UNAF et la responsable du service vie associative de l'UNAF a été conduit du 16 au 19 octobre.

Une restitution orale a été effectuée le 19 en présence du Président de l'UDAF, de membres de la commission de contrôle, de la Directrice générale et du Directeur de la Mission institutionnelle, ainsi que de l'assistante du service Mission institutionnelle.

Une communication sur les résultats de ce contrôle a été faite au Conseil d'Administration du 24 octobre.

(2) Collecte de la fête des mères

Approbation de la répartition du produit de la quête (séance du 25 avril).

(3) Ouverture d'un compte bancaire

Compte ouvert en vue de télétransmissions (12 septembre).

(4) Modifications de délégations de signatures bancaires

Conseil d'Administration du 12 décembre.

(5) Projet de service AGPS

Présentation au Conseil d'Administration et approbation (12 décembre).

c) Vie de l'Institution

(1) Composition du Conseil d'Administration :

Suite à la réunion de la Conférence départementale des Mouvements Familiaux le 12 mars et sur proposition de la Conférence, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer un poste d'administrateur désigné à la Fédération Départementale des Associations Familiales Protestantes, poste laissé libre par la Fédération Familles Rurales (14 mars).

(2) Adhésions d'associations

L'association familles rurales Chemins des Parents à HARGARTEN AUX MINES et l'association familles rurales de CHATEL-SAINT-GERMAIN ont adhéré à l'UDAF, par délibérations du Conseil d'Administration du 12 septembre après avis favorables de la Commission interne de contrôle.

(3) Représentations

Dans le cadre d'une enquête menée par Madame de JUVIGNY, administratrice de l'UDAF auprès de représentants, l'intérêt de l'exercice de représentations pour les familles s'explique par:

- Les situations d'intimité des familles. Elles fondent l'existence même de l'instance et donc le principe de la représentation. C'est ainsi que le Conseil de la famille, le jury des professions funéraires, le Conseil jeunesse

et vie associative se tiennent et s'attachent à des événements qui impactent la vie et les liens familiaux,

- Les situations de grande précarité économique. La sphère familiale est évidemment touchée par la précarité et sa représentation est totalement indiquée dans les Centres Communaux d'Action Sociale ou la Caisse Primaire d'Assurance Maladie par exemple.

Il ressort des retours effectués dans le cadre de l'enquête que ces représentations nécessitent une approche humaine, sensée et objective.

Il existe par ailleurs d'autres instances qui permettent au représentant familial d'aborder des questions de politique familiale, comme le conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA), ou les Conseils d'Administration des organismes sociaux. Il est alors nécessaire alors d'être capable d'anticipation, de réflexion stratégique, d'avoir une bonne connaissance des mécanismes financiers et des principes de gestion de fonds publics. Ces aptitudes ne semblent pas poser de difficultés aux représentants interrogés.

Renouvellement ou désignation de représentants de l'UDAF à :

- Commission des usagers de l'association hospitalière de la vallée de l'Orne (17 janvier),
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (17 janvier),
- Centre Technique Régional de la Consommation (25 avril),
- Agence Départementale d'Information sur le Logement (25 avril),
- Jury des professions funéraires (24 octobre),
- Commission d'agrément des dépanneurs sur l'A31 (24 octobre).

Plus de 80 représentations sont ainsi exercées par l'UDAF sur l'ensemble d'un territoire départemental géographiquement particulièrement étendu.

Les différents secteurs de la vie des familles sont ainsi investis par l'UDAF :

- Consommation,
- Logement,
- Santé,
- Sécurité sociale,
- Education,

(4) Plan de développement associatif

Les administrateurs référents ont été réunis le 6 septembre et ont formulé différentes propositions au Conseil d'Administration (12 septembre).

(5) Actions conventionnelles

Désignation d'un administrateur au comité de pilotage interne (12 décembre).

(6) Rédaction du rapport d'activité de l'UDAF

Proposition de révision du contenu afin d'intégrer les mandats de représentation (12 décembre).

(7) Site Internet de l'UDAF

Engagement d'un travail de refonte (recherche d'un prestataire, définition des contenus attendus) et présentation d'une première maquette au Conseil d'Administration (12 décembre).

d) Dispositions statutaires

Fonctionnement statutaire :

Approbation de l'Ordre du jour de l'Assemblée Générale (30 mai).

Proposition de désignation des Commissaires aux comptes agréés dans le cadre de l'échéance du mandat (30 mai).

Election du Président de l'UDAF et des membres du Bureau suite à l'Assemblée Générale (20 juin et 12 septembre).

Cooptation de Monsieur d'HARDEMARE en remplacement de Madame GUIBE, démissionnaire (12 septembre).

Fixation du calendrier des réunions statutaires (20 juin, 12 décembre).

e) Le réseau institutionnel

Constitution de la délégation de l'UDAF à l'Assemblée Générale de l'UNAF 2018 et désignation des porteurs de pouvoirs (25 avril)

Mandat aux porteurs de pouvoirs de l'UDAF à l'Assemblée Générale de l'UNAF (30 mai)

3. Formation - information

Les représentants de l'UDAF (ainsi que dans certains cas les membres du Conseil d'Administration) sont régulièrement invités à participer aux journées de formation organisées notamment par l'UNAF.

Des formations à destination des administrateurs de l'UDAF les plus récemment élus ou désignés ont été organisées en interne les Lundi 1er octobre, 5 novembre et 3 décembre.

Les thèmes abordés ont été : l'UDAF et le mouvement familial, le rôle du Conseil d'Administration et des administrateurs, les missions de défense et de représentation des intérêts des familles.

Un bilan de ces formations a été présenté au Conseil d'Administration le 12 décembre.

Les représentants de l'UDAF (ainsi que dans certains cas les membres du Conseil d'Administration) sont régulièrement invités à participer aux journées de formation organisées notamment par l'UNAF.

En 2018, les formations ou journées d'information suivantes leur ont été proposées :

- Formations sur la représentation dans les CAF,
- Formations CPAM,
- Formation CTRC (Centre technique régional de la consommation)

Une formation interne a été proposée aux membres du Conseil d'Administration sur le thème de la représentation des intérêts des familles le 6 mars.

De plus, des informations diverses sont diffusées par lettre électronique aux présidents des associations ainsi qu'aux membres du Conseil d'Administration. Ces « bulletins d'infos » informent, de façon succincte, sur des thèmes d'actualité, des manifestations, des communiqués, des articles de la lettre électronique de l'UNAF... .

Pour 2018, 6 bulletins d'infos ont été envoyés.

4. Action familiale

Proposition de thèmes de travail (séance du 17 janvier) : bioéthique dans le cadre des « états généraux de la bioéthique », éthique à la circonstance des « assises de la protection juridique des majeurs », axes du projet associatif, évaluation interne, représentation à la CAF.

Création de commissions de travail :

- Bioéthique : la commission s'est réunie les 10 octobre et 12 décembre,
- Logement : décision de création d'une commission et désignation d'un Président-animateur (12 décembre).

5. *Actions conventionnelles*

Adoption par le Conseil d'Administration en 2016, des objectifs conventionnels 2016 - 2020 portant sur:

- Actions dans le champ de la parentalité, auprès de personnes ou de familles accompagnées dans le cadre des services gérés,
- Lire et faire lire.

Parentalité

Finalisation de l'action « Raconte-moi ma famille » :

L'objectif de l'action était de proposer à des parents identifiés dans le cadre de services de l'UDAF, de participer à un atelier parentalité autour du photo langage, leur permettre de réfléchir ensemble à cette thématique, accompagnés par des salariés et finaliser la réflexion par la création d'un support type affiche synthétisant les thématiques abordées.

Pendant ce temps, les enfants sont réunis en groupe d'âge afin de bénéficier d'un atelier lecture proposé par Lire et faire lire, suivi par la création d'une histoire.

L'action s'est déroulée en 2 temps sur 3 territoires (Metz, Saint-Avold, Thionville)

En 2018, 3 ateliers ont été menés :

- Sur le secteur de Metz : en février mise en place du deuxième temps d'action, par la présentation par les parents de l'affiche réalisée à partir de leurs échanges aux enfants et présentation par les enfants des histoires créées lors de l'atelier Lire et faire lire.
- Sur le secteur de Thionville : mise en place des 2 temps d'intervention. En mars, groupe de paroles parents (atelier photo langage) conjointement à l'atelier Lire et faire lire pour les enfants suivi de la création d'une histoire. En avril, second temps d'intervention autour de la présentation par les parents et les enfants de leurs productions

Nouvelle action parentalité « ma famille-nos vacances »

A partir des constats émis lors de l'action précédente :

- Les résultats et bilan de l'action « Raconte-moi ma famille »
- Les informations des équipes qui évoquent régulièrement le sujet des vacances et leur organisation lors des entretiens individuels avec les familles
- L'observation du manque de moyens et de la paupérisation des personnes accompagnées
- La difficulté des familles à se projeter et à anticiper.

L'objectif initial est de faciliter l'organisation des vacances familiales en aidant les parents à éliminer tous les freins au départ.

En complément de cette action, le groupe de travail « parentalité » poursuit son travail sur le lien parents-enfants.

La préparation du départ en vacances est utilisée comme support à la mise en place d'ateliers sur la parentalité. Les différents temps de préparation des vacances permettent de renforcer ou rétablir des relations parents/enfants en travaillant sur un projet conduit en commun.

Des ateliers thématiques avec les familles (parents et enfants) autour du thème des vacances seront conduits. La parentalité sera abordée dans ces ateliers autour des freins qui ont été identifiés par les familles : le transport, les activités en famille, la gestion du quotidien et des repas, la préparation des valises, la santé en vacances.

L'action sera conduite et finalisée en 2019 pour un départ en vacances des familles concernées en été 2019.

Lire et Faire Lire

L'action « Lire et Faire Lire » est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature. Des séances de lecture sont organisées par petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Comme l'année précédente, le dispositif se développe avec une augmentation du nombre de nouveaux bénévoles et de structures en demande.

Pour 2018, sur le département, on peut relever :

- 160 bénévoles accompagnés dont 34 nouveaux,
- 164 structures éducatives d'accueil des lectures,
- 4600 enfants concernés,
- une permanence conjointe tous les mois ligue/UDAF le mercredi matin à la Ligue.

La coordination composée de l'UDAF et de la Ligue de l'enseignement a mis en place en septembre 2018 des permanences conjointes un mercredi par mois afin d'accueillir les nouveaux bénévoles qui souhaitent s'inscrire dans le dispositif et également recevoir les autres bénévoles afin de répondre à leurs questions.

De plus, l'UDAF continue à développer des actions en direction des enfants des familles suivies par ses services de façon ponctuelle.

– Au Pôle INSERTION :

Dans le cadre de ses actions collectives en direction des bénéficiaires du RSA, des ateliers lecture sont proposés, pendant les vacances scolaires aux enfants des mamans présentes. Cette action permet aux mamans d'être plus sereines pendant les vacances, n'étant pas dans l'obligation de faire garder leurs enfants et de leur faire bénéficier d'un bon moment que les enfants apprécient.

Un goûter en commun est pris afin de permettre aux enfants d'échanger sur l'activité avec leur maman.

– Au Pôle Accompagnement Social et Protection des Personnes (services AGPS et MJPM) :

Lors des actions « parentalité » menées au sein de ces services, des ateliers de lecture « lire et faire lire » sont proposés aux enfants, suivis par la création d'histoires à partir de la méthode du tarot des contes.

En 2018, il y a eu deux actions Lire et faire Lire lors des ateliers parentalité sur 2 sites de l'UDAF (Thionville pour l'action « Raconte-moi ma famille et Saint-Avold pour la nouvelle action « Ma famille-Nos vacances »), 6 groupes d'enfants ont pu bénéficier des ateliers, ce qui représente au total 23 enfants.

– Au CHRS de l'UDAF :

Un atelier de lecture a été proposé pour les enfants des familles hébergées deux mercredis après-midi dans le mois au sein de la médiathèque de la commune de janvier à juin. Ce qui représente 12 ateliers avec en moyenne 4 enfants par groupe. Chaque atelier était suivi par goûter commun permettant à tous (parents, enfants, bénévole) d'échanger autour des lectures.

Les lectures dans un centre d'accueil et d'hébergement d'urgence pour femmes (CAHU) sur Metz continuent deux mercredis par mois assurées par deux bénévoles.

Cette action a été jumelée avec l'action « lire et faire lire » en direction des enfants des parents présents aux ateliers.

Site Internet

Le site internet de l'UDAF a été ouvert en 2009 à l'adresse : www.udaf57.fr

Ce site a vocation à présenter les actions conduites par l'UDAF, les services gérés au bénéfice des familles, ainsi que les associations membres de l'UDAF. Il est également un relais des communiqués de presse de l'UNAF et des articles de la presse locale.

Médaille de la Famille

Missions et objectifs

Aux termes de la réglementation de 1982 ainsi que du Décret du 28 mai 2013, l'UDAF constitue le Service Départemental de la Médaille de la Famille qui fonctionne en liaison avec les services préfectoraux compétents.

A ce titre, elle reçoit les dossiers de candidature à cette distinction, constitués au niveau des communes, Mairies ou CCAS, et les instruit.

Activité

Cette activité s'est traduite en 2018 par :

- 10 dossiers instruits,
- 9 médailles décernées pour la promotion de la Fête des Mères 2018.